



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 00912

Numéro SIREN : 337 644 371

Nom ou dénomination : ETABLISSEMENTS BELIN-POPOT

Ce dépôt a été enregistré le 10/11/2017 sous le numéro de dépôt B2017/042765

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2017/042765**
n° de gestion : **1986B00912**
n° SIREN : **337 644 371 RCS Lyon**

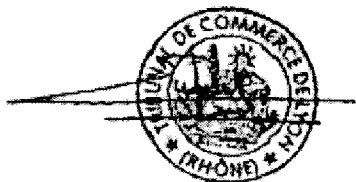
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 10/11/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ETABLISSEMENTS BELIN-POPUP - Société par actions simplifiée
871 avenue Pierre-auguste Roiret Zone d'Activité des Tourrais 69290 Craponne -FRANCE-

date de clôture : 31/03/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



4942109

Désignation de l'entreprise : SAS BELIN-POPOT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 871 av. Pierre Auguste Roiret		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 33764437100045		Néant ☐	
		Exercice N clos le, 131032017	
		N-1 131032016	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks : CR	
Immobilisations :		Créances :	



Désignation de l'entreprise : SAS BELIN-POPOT

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :37.000.....)	DA	37 000	37 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	3 700	3 700
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	529 497	529 497
	Report à nouveau	DH	(544 898)	(547 905)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	307	3 008
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	25 606	25 299
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	104 707	125 186
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	58 900	85 963
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	172 303	166 859
	Dettes fiscales et sociales	DY	133 540	88 199
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	612	22 805
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	470 062	489 012
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	495 668	514 311
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	470 062	489 012
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	104 374	124 921

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise : SAS BELIN-POPOT

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens* services*	FD	527 267	FE		FF	527 267 641 576
		FG	172 117	FH		FI	172 117 190 155
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	699 384	FK		FL	699 384 831 731
	Production stockée*					FM	(1 651) 11 471
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	2 613
	Autres produits (1) (11)					FQ	585 17
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	698 318 845 832
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	72 721 119 169
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	3 038 (1 933)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	286 695 347 787
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 336 6 533
	Salaires et traitements*					FY	237 042 243 395
	Charges sociales (10)					FZ	74 536 85 218
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	10 064 20 293
						GB	
						GC	
						GD	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GE	6 81
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GF	687 439 820 542
	Autres charges (12)					GG	10 879 25 290
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GH	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GI	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GJ	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GK	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GL	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GM	10 10
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GN	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GO	
	Différences positives de change					GP	10 10
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GQ	
Total des produits financiers (V)						GR	9 199 18 014
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GS	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GT	
	Différences négatives de change					GU	9 199 18 014
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GV	(9 189) (18 004)
Total des charges financières (VI)						GW	1 690 7 286
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							



Désignation de l'entreprise : SAS BELIN-POPOT

Néant ☐

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	1 383		4 278
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	1 383		4 278
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(1 383)		(4 278)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)									IJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)									IK				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)									IL	698 328		845 842	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)									IM	698 021		842 835	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										IN	307		3 008
REVENUS DIVERSES RENTES RENTES RENTES RENTES RENTES RENTES RENTES RENTES RENTES RENTES RENTES RENTES	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme									IO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières									IY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *									HP	33 040		33 041
	{ - Crédit bail immobilier									HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées									IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RD			
	(9) Dont transferts de charges									A1			2 613
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)									A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9													
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
PENALITES, AMENDES										1 383			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel :

- Une créance relative à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) lié à l'année 2016 pour un montant de 13 084 €, et qui avait été provisionnée à hauteur de 3 152 € à la clôture de l'exercice précédent.
- Un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) lié à l'année 2017 pour un montant de 3 982 €. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2017. La société n'a pas demandé de préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	79 092		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	338 610		2 730
Installations générales agencements aménagements divers	21 539		
Matériel de transport	9 870		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 323		
TOTAL	387 342		2 730
Autres titres immobilisés	710		
Prêts, autres immobilisations financières	13 188		
TOTAL	13 898		
TOTAL GENERAL	480 333		2 730

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			79 092	79 092
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			341 340	341 340
Installations générales agencements aménagements divers			21 539	21 539
Matériel de transport			9 870	9 870
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			17 323	17 323
TOTAL			390 072	390 072
Autres titres immobilisés			710	710
Prêts, autres immobilisations financières	3 999	0	9 189	9 189
TOTAL	3 999	0	9 899	9 899
TOTAL GENERAL	3 999	0	479 064	479 064

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	25 735			25 735
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	329 143	7 435		336 578
Installations générales agencements aménagements divers	18 274	2 629		20 903
Matériel de transport	9 870			9 870
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 323			17 323
TOTAL	374 611	10 064		384 674
TOTAL GENERAL	400 346	10 064		410 409



ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	7 435				
Instal. générales agenc. aménag. divers	2 629				
TOTAL	10 064				
TOTAL GENERAL	10 064				

Etat des provisions**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	9 189	9 083	106
Autres créances clients	96 776	96 776	
Impôts sur les bénéfices	13 519	13 519	
Taxe sur la valeur ajoutée	28 432	28 432	
Divers état et autres collectivités publiques	3 982	3 982	
Groupe et associés	6 330	6 330	
Débiteurs divers	148 305	148 305	
Charges constatées d'avance	1 915	1 915	
TOTAL	308 448	308 342	106

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	104 707	104 707		
Fournisseurs et comptes rattachés	172 303	172 303		
Personnel et comptes rattachés	18 373	18 373		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	47 189	47 189		
Taxe sur la valeur ajoutée	66 571	66 571		
Autres impôts taxes et assimilés	1 407	1 407		
Groupe et associés	58 900	58 900		
Autres dettes	612	612		
TOTAL	470 062	470 062		
Montant emprunts et dettes contractés aup. ass. pers. phys.	4 000			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres		
		Au début	Créés	En fin
ACTIONS	74.0000	500		500



ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS DE COMMERCE	53 357			53 357	
Total	53 357			53 357	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.



ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	333
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 724
Dettes fiscales et sociales	26 762
Total	42 819

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus



ETABLISSEMENTS BELIN POPUT

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

AU CAPITAL DE 37 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : CRAPONNE (69290)

871 AVENUE PIERRE AUGUSTE ROIRET

ZONE D'ACTIVITE DES TOURRAIS

337 644 371 RCS LYON

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT ASSOCIE UNIQUE EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE

A titre de remarque préliminaire, il est précisé que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2017 ont été établis suivant les mêmes règles de présentation et méthodes d'évaluation que celles retenues pour l'exercice précédent.

L'activité et les résultats de la société au cours de cet exercice social, d'une durée de 12 mois, se présentent comme suit :

Résultat d'exploitation

L'activité durant l'exercice se traduit par un chiffre d'affaires de 699 384 euros et le total des produits d'exploitation s'élève à 698 317 euros.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 687 438 euros, dont 10 063 euros de dotations d'exploitation aux amortissements, faisant ainsi ressortir un résultat d'exploitation bénéficiaire de 10 879 euros contre 25 289 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 14 410 euros.

Résultat financier et résultat courant avant impôt

Le total des produits financiers s'élève à 10 euros.

Le total des charges financières s'élève à 9 199 euros et comprend, uniquement des intérêts et charges assimilées versés au titre des dettes et emprunts.

Compte tenu du résultat financier, déficitaire de 9 189 euros, le résultat courant avant impôt est bénéficiaire de 1 689 euros, contre un résultat courant avant impôt bénéficiaire de 7 285 euros pour l'exercice précédent.

Résultat exceptionnel et résultat net comptable

En l'absence de produits exceptionnels, mais après comptabilisation des charges exceptionnelles qui s'élèvent globalement à 1 382 euros, les comptes de l'exercice se soldent par un bénéfice net comptable de 306,96 euros.

Ce résultat se trouve en diminution par rapport à l'exercice précédent pour lequel nous avons réalisé un bénéfice de 3 008 euros.

SITUATION DE LA SOCIETE

Le total de l'actif immobilisé net ressort à 68 654 euros.

Le total de l'actif circulant s'élève à 427 013 euros.

Les acquisitions auxquelles il a été procédé au cours de cet exercice représentent un investissement de 2 730 euros.

Il n'y a pas eu de cessions d'immobilisations pendant l'exercice.

Compte tenu du résultat de l'exercice, les capitaux propres s'élèvent à 25 606 euros et se décomposent comme suit :

	Exercice 31/03/2017	Exercice 31/03/2016
Capital social	37 000	37 000
Réserve légale	3 700	3 700
Autres réserves	529 497	529 497
Report à Nouveau	(544 897)	(547 905)
Résultat de l'exercice	307	3 008
Capitaux propres	25 606	25 299

Au 31 mars 2017, le total du bilan de la société s'élevait à 495 668 euros, contre 514 311 euros au titre de l'exercice précédent.

DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

Pour satisfaire aux dispositions des articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de Commerce nous vous précisons:

- qu'au 31 mars 2017 nous restions devoir à nos fournisseurs une somme globale de 156.333,95 euros, dont 7.325,70 euros à échéance au 30 avril 2017, 14.930,72 euros à échéance au 31 mai 2017 et 134.077,53 euros au-delà.

- qu'au 31 mars 2016 nous restions devoir à nos fournisseurs une somme globale de 112.521,72 euros, dont 27.519,93 euros à échéance au 30 avril 2016, 20.228,74 euros à échéance au 31 mai 2016 et 64.773,05 euros à échéance au-delà.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT (Article 223 quater du CGI)

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, il est signalé qu'aucune somme concernant des dépenses visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts n'a été réintégrée dans le résultat fiscal.

**ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE
ET DE DEVELOPPEMENT**

Si ce n'est une recherche permanente de nouvelles méthodes d'exploitation pour mieux nous adapter au marché et mieux satisfaire nos clients, rien de particulier n'est à signaler.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Prises de participations et de contrôle

Conformément à l'article L. 233-6, alinéa 1 du Code de Commerce, il est signalé que notre société n'a pris aucune participation dans le capital de sociétés civiles ou commerciales situées sur le territoire de la République française.

Activité des filiales et participations

Conformément à l'article L. 233-6, alinéa 2 du Code de Commerce, il est rappelé que notre société n'a aucune filiale et ne contrôle aucune société.

**EVENEMENTS SIGNIFICATIFS
ET MODIFICATIONS STATUTAIRES
INTERVENUS EN COURS D'EXERCICE**

Evénements significatifs

Aucun événement significatif n'est intervenu au cours de l'exercice.

Modifications statutaires

Aucune modification statutaire n'a été décidée au cours de l'exercice.

**EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS
ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE
ET LA DATE D'ETABLISSEMENT
DU PRESENT RAPPORT**

Aucun événement important n'est intervenu entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport.

EVOLUTION PREVISIBLE - PERSPECTIVES

Tout est mis en oeuvre pour obtenir un résultat équilibré, malgré une conjoncture difficile.

AFFECTATION DU RESULTAT

Il est proposé d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 306,96 euros, en totalité au compte report à nouveau débiteur.

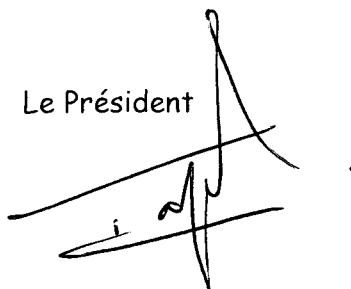
**DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES
DEJA INTERVENUES**

Conformément aux dispositions légales, il est porté à votre connaissance qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des trois derniers exercices.

CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Il vous sera également donné lecture du rapport général du commissaire aux comptes.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long vertical stroke, positioned over the text 'Le Président'.

ETABLISSEMENTS BELIN POPUT

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 37 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : CRAPONNE (69290)
871 AVENUE PIERRE AUGUSTE ROIRET
ZONE D'ACTIVITE DES TOURRAIS

337 644 371 RCS LYON

**AFFECTATION DU RESULTAT ADOPTEE
PAR L'ASSOCIE UNIQUE LE 28 SEPTEMBRE 2017**

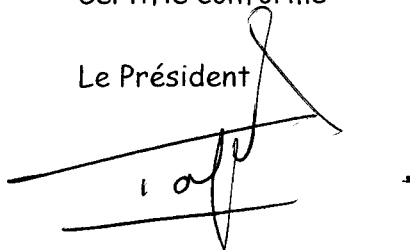
Exercice clos le 31 mars 2017

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 306,96 euros, en totalité au compte report à nouveau débiteur.

Certifié conforme

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'i. aff', is written over two horizontal lines.

ETABLISSEMENTS BELIN-POPOT

S.A.S au capital de 37 000 euros

Siège social :

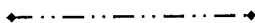
871, Av. Pierre-Auguste Roiret

69290 CRAPONNE

SIRET 337 644 371 00045

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017**

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



ETABLISSEMENTS BELIN-POPUT

S.A.S au capital de 37 000 euros

Siège social :

871, Av. Pierre-Auguste Roiret
69290 CRAPONNE

SIRET 337 644 371 00045

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale ordinaire du 08 janvier 2015, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport relatif à l'exercice de 12 mois clos le 31 mars 2017 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SAS ETABLISSEMENTS BELIN-POPUT tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - OPINION SUR LES COMPTES

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, je vous informe que la continuité d'exploitation est préservée au regard d'un prévisionnel et de l'appui financier de la direction.

2- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L-225-235, 1er alinéa, du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1er août 2003, les appréciations auxquelles j'ai procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

3- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

J'attire votre attention sur la présence d'un litige entre la société ETABLISSEMENTS BELIN POPUT et la société OB2A détenteur d'un compte courant créancier.

Outre l'observation mentionnée ci-dessus, je n'ai pas d'autre observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Vichy, le 14 septembre 2017

Le Commissaire aux comptes
N. BERNARD

